

INM

# L'ÉTAT DU QUÉBEC 2024

CAHIER PROMOTIONNEL E | LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023

LEDEVOIR

## Réenchâter notre démocratie

Ce ne sont pas les défis entourant la démocratie qui manquent actuellement au Québec. La confiance envers les institutions vacille, la polarisation augmente, l'écoanxiété et la désobéissance civile face à l'urgence climatique aussi. Et que dire des médias qui peinent à tenir debout, ce « quatrième pouvoir » qui doit jouer le rôle de chien de garde de la démocratie... Mais il y a des pistes de solution à portée de main. C'est ce qui ressort de la vingtaine de textes réunis dans *L'état du Québec 2024*, qui ne se veut pas un simple recueil de textes, mais plutôt un espace de rencontres, de dialogue et de réflexions. L'engagement et la participation publique, l'économie, l'éducation, le vivre-ensemble, l'inclusion sociale, la culture autochtone, la place des femmes dans des postes décisionnels, et même la question du transport : tous ces sujets et plusieurs autres, tous liés à l'état de notre démocratie, y sont abordés sous des angles qu'on ne leur connaît pas toujours. Pour souligner sa parution, ce cahier publie quelques extraits de textes qui offrent un aperçu des débats et idées soulevés dans cet ouvrage, que l'on peut se procurer en librairie et en ligne dès maintenant.

## Le pouls de la société québécoise

L'édition 2024 de *L'état du Québec* porte son regard sur notre démocratie. Au fil d'une vingtaine de textes bien sentis, elle décortique les enjeux sociaux, économiques, politiques et scientifiques qui nous minent et explore des pistes pour redonner du souffle à notre démocratie.

JEAN-FRANÇOIS VENNE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Sale temps pour les démocraties. La confiance dans les institutions diminue, les médias en arrachent, le cliage des opinions nous dresse les uns contre les autres, le harcèlement des élus atteint des sommets... « Plusieurs signaux nous indiquent que les démocraties se portent moins bien et nous souhaitons, avec *L'état du Québec 2024*, contribuer à faire vivre la nôtre », souligne Josselyn Guillarmou, codirecteur de l'ouvrage.

On y trouve, entre bien d'autres, des collaborations de la première députée autochtone du Québec, Kateri Champagne Jourdain, du scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, du philosophe Daniel Weinstock ou encore de la commissaire à la lutte contre le racisme à Montréal, Bochra Manaï.

### Impuissance climatique

L'adhésion des jeunes à la démocratie pâtit de l'incapacité apparente

des gouvernements élus à lutter décisivement contre les changements climatiques. Certains militants passent donc de l'écoanxiété à la désobéissance civile.

À l'été 2023, dans le cadre de la Démarche jeunesse sur la carboneutralité, plusieurs jeunes ont discuté avec le Collectif Antigone, un groupe écologiste qui mise sur l'action directe, et Stéphanie Belliard-Hogue, fondatrice de PercoLumen, qui privilégie la médiation environnementale. « Nous voulions les laisser poser des questions sur ces deux modes d'action et se faire leur propre idée », explique Josselyn Guillarmou, qui en a tiré un texte.

D'un côté, donc, des militants qui croient que la désobéissance civile, « c'est la démocratie qui respire » et que leurs actions peuvent mener à la renégociation de notre contrat social. De l'autre, une médiatrice qui tente d'installer un dialogue entre des institutions, des groupes d'intérêts ou des individus concernés par des problèmes environnementaux, afin de trouver des solutions. Et un

constat commun : nous devons agir rapidement et efficacement sur le plan environnemental et inclure davantage les citoyens dans les prises de décision.

### La place des femmes autochtones

L'inclusion revient d'ailleurs en filigrane dans plusieurs textes de l'ouvrage, notamment dans celui de Marjolaine Étienne, présidente de l'organisme Femmes autochtones du Québec. Elle nous parle de la place des femmes dans la gouvernance des communautés autochtones et des institutions des nations canadienne et québécoise.

« La colonisation, la Loi sur les Indiens et les pensionnats pour autochtones ont relégué les femmes autochtones au second plan, alors qu'elles jouaient avant cela un rôle important de transmission des savoirs, des cultures et des langues autochtones et participaient aux prises de décision », rappelle-t-elle.

En 1876, la Loi sur les Indiens avait en effet complètement écarté les femmes des conseils de bande. Près de cent ans plus tard, elles ont commencé à se mobiliser pour revenir dans les espaces de pouvoir et de gouvernance. Actuellement, 114 femmes autochtones occupent de tels postes dans leur communauté, sur un total de 254 postes. La nomination de Mary Simon au poste de gouverneure générale du Canada, celle de Michelle O'Bonsawin à la Cour suprême du Canada et l'élection de Kateri Champagne Jourdain à l'Assemblée nationale témoignent du chemin parcouru.

« L'éducation sera la clé pour aider les femmes autochtones à poursuivre leur marche vers l'autonomie », estime Marjolaine Étienne. Elle cite comme exemple le programme Femmes et leadership, de HEC

Montréal, qui contribue à leur donner des outils pour occuper des postes exécutifs.

### Miser sur la transparence

La confiance dans les institutions est souvent érodée par l'impression que certains groupes accèdent plus facilement aux sphères décisionnelles que d'autres. Stéphanie Yates, professeure au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal, s'est justement intéressée à la méfiance envers les lobbyistes.

Le Québec dispose de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme depuis 2002, qui oblige les lobbyistes à s'inscrire à un registre public. Un commissaire au lobbyisme est responsable de l'application de la loi et du code de déontologie des lobbyistes. Pourtant, la méfiance demeure.

« Cela s'explique par trois grandes catégories d'enjeux : les moyens disproportionnés de certains groupes pour financer leur lobbyisme, l'impression que certains groupes ont un accès privilégié aux cercles du pouvoir et l'idée qui associe le lobbyisme à une forme de corruption », souligne Stéphanie Yates.

Nous devons donc devenir encore plus transparents, selon elle. Par exemple, le registre fédéral du lobbyisme exige le dévoilement de détails précis, comme le nombre de rencontres effectuées avec des décideurs et le nom de ceux qui étaient présents, ce qui n'est pas le cas du registre québécois. Le commissaire au lobbyisme manquerait quant à lui de moyens pour effectuer une surveillance efficace sur le terrain.

« Les citoyens, les groupes sociaux et les médias ont aussi le devoir de demeurer vigilants et de dénoncer les mauvaises actions de certains lobbyistes », estime Stéphanie Yates.



# Pour une éthique de la délibération publique

Le Québec n'est pas à l'abri des diverses forces qui, un peu partout dans le monde, sont en train d'éroder nos institutions et nos mœurs démocratiques. Parmi ces forces, le clivage du débat public est particulièrement inquiétant. Dans cet extrait d'un texte publié dans *L'état du Québec 2024*, le philosophe Daniel Weinstock présente quelques principes pour élever les débats et assurer notre santé démocratique.

DANIEL WEINSTOCK  
COAUTEUR DE L'ÉTAT DU QUÉBEC 2024

On pourrait dire que le débat public a toujours eu tendance à mettre en lumière les divergences d'opinions au sein de nos sociétés. Or, ce qui se joue aujourd'hui est d'une autre nature, et des facteurs relativement nouveaux ont rendu cette polarisation plus difficile à surmonter. [...] [L]a manière par laquelle nous consommons l'information ainsi que les modalités matérielles du débat public font en sorte que nous vivons de plus en plus dans des « chambres d'écho ». Ces milieux virtuels et réels dans lesquels règnent les biais de confirmation nous poussent à concevoir les débats de société de manière binaire, voire manichéenne. Il y a les « bons » (nous) et les « mauvais » (eux), et plus nous vivons dans nos bulles, plus nous nous confortons dans notre propre bonté, et dans le caractère maléfique des autres.

Cette tendance empoisonne les relations sociales, mais elle a également tendance à se répercuter dans la manière dont nos représentants et représentants élus s'expriment. Un cercle vicieux se met en place. La santé de nos démocraties exige que nous en sortions.

**Nous avons tous nos biais. La seule manière de les surmonter est de les confronter par le débat et la discussion.**

Dans ce contexte, les intellectuels publics ont une responsabilité toute particulière. Qu'ils le veuillent ou non, ils servent de modèles à la population. Leur ton déteint forcément sur la façon dont les citoyennes et citoyens se parlent, et, plus fondamentalement, sur leur compréhension des grands débats de société.

Qui sont les intellectuels publics ? Tout simplement ceux et celles qui ont l'habitude de prendre la parole et de partager des opinions à la télévision, dans les journaux, à la radio [...] et dont les prises de parole sont perçues par leurs concitoyennes et concitoyens comme ayant une certaine autorité épistémique. Certains sont également des membres de la communauté universitaire, d'autres ne le sont pas. De manière générale, c'est une bonne chose qu'au Québec l'ensemble des intellectuels publics ne soit pas uniquement constitué d'universitaires. La diversité des voix est un facteur positif pour le débat public, et il est difficile de nier que la situation institutionnelle et sociale des universitaires introduit des biais et des distorsions dans leur façon de voir les choses. Nous avons tous nos biais. La seule manière de les surmonter est de les confronter par le débat et la discussion.

La diversité saine de la classe des intellectuels publics au Québec entraîne cependant un défi. Contrairement à ce qui prévaut dans le milieu universitaire, aucune norme institutionnelle ne les contraint. Au-delà de l'autorégulation qu'ils et elles acceptent, il n'existe aucun « code de déontologie » des intellectuels publics qui leur serait imposé par le fait d'appartenir à un ordre professionnel. Dans ce qui suit, je propose quelques principes qui pourraient servir de base à une telle autorégulation. [...]



JOSSÉLYN GUILLARMOU ET SANDRA LAROCHELLE | AMPHORE EN TERRACOTTA ATTRIBUÉE AU SWING PAINTER (ENV. 540-530 AVANT NOTRE ÈRE), ROGERS FUND, 1917, THE MET

## Éviter la caricature

Il est toujours plus facile de remporter une victoire rhétorique contre un adversaire lorsque l'on représente sa pensée de manière tronquée, à la limite en la réduisant à une épithète comme celle de « woke » ou de « réac ». [...] Le but du débat intellectuel public autour de questions de politiques publiques difficiles n'est pas de marquer des points rhétoriques faciles, mais de faire avancer la société, chose que l'on ne fait qu'en prenant au sérieux les arguments des autres et en s'y attaquant sous leur forme la plus convaincante.

## Compliciter le débat au lieu de le simplifier

Le but du débat démocratique n'est pas de faire disparaître le désaccord. [...] À mon avis, la santé d'une société démocratique se mesure, entre autres choses, par la variété et par la qualité des arguments qui sont présents dans la place publique, et qui abreuvant les débats puis les prises de décision tant citoyennes que politiques. Les intellectuels publics rendent service à la démocratie lorsqu'ils contribuent à ce foisonnement. [...]

## Rechercher des compromis

Les concitoyens et les concitoyennes avec lesquels on est en désaccord feront toujours partie

du paysage social et politique de notre société. [...] La démocratie consiste alors à tâcher de prendre des décisions communes en dépit des désaccords persistants. [...] La délibération démocratique, lorsqu'elle a lieu entre personnes de bonne foi, sert à trouver des manières de réduire l'étendue et l'intensité des conflits. [...]

Dans les années à venir, le Québec continuera d'être aux prises avec des débats publics qui ont tendance à attiser les passions. Quels indicateurs devrait-on utiliser pour mesurer la santé de la langue française ? Devrions-nous fixer des seuils d'immigration, et si oui, quels critères devrions-nous utiliser pour sélectionner les immigrants et immigrantes ? Voilà autant de questions qui devraient susciter des débats difficiles dans notre société. Le leadership des intellectuels publics devra se mesurer non pas par leur capacité à marquer des points les uns contre les autres, mais par leur aptitude à dialoguer dans un esprit de respect et d'amitié civique.

À propos de l'auteur :

**Daniel Weinstock**, professeur titulaire, vicedoyen à la recherche de la Faculté de droit de l'Université McGill et titulaire de la Chaire Katharine A. Pearson en société civile et politiques publiques

# Une justice plus démocratique est-elle envisageable ?

Au-delà de l'image traditionnelle qu'elle projette et des difficultés qu'elle rencontre, l'institution judiciaire est le siège de transformations qui favorisent la participation des citoyens et des citoyennes aux fonctions de justice. Après avoir abordé différents obstacles à l'égalité juridique (comme l'accès à la justice ou les ressources institutionnelles limitées), le professeur Pierre Noreau présente dans cet extrait d'un texte publié dans *L'état du Québec 2024* plusieurs débats entourant la confiance dans l'institution judiciaire.

PIERRE NOREAU  
COAUTEUR DE L'ÉTAT DU QUÉBEC 2024

La justice n'est l'expression du principe démocratique que dans la mesure de sa légitimité publique. La question de la confiance du public et, partant, celle du consentement des citoyennes et citoyens à l'exercice du pouvoir judiciaire, est en effet un enjeu à l'idée même de démocratie.

Sous cet aspect, l'institution judiciaire bénéficie largement, aujourd'hui, de la faveur du public. Alors qu'il y a trente ans, la confiance placée dans les tribunaux se situait sous la barre des 50 %, cette opinion rallie aujourd'hui près des deux tiers de la population québécoise. Cet appui est en partie associé à l'image positive renvoyée par des juges connus, comme le juge John Gomery, le juge Michel Bastarache et la juge France Charbonneau, tous trois présidant des commissions d'enquête publiques dont la visibilité aura profité à l'ensemble de l'institution judiciaire, même si ces commissions ne sont pas elles-mêmes de nature judiciaire.

En contrepartie, certaines décisions impopulaires dont les médias relaient les conclusions sont potentiellement de nature à menacer la stabilité de cet appui public. Les jugements rendus dans le procès du docteur Guy Turcotte et dans celui de l'ingénieur Simon Houle ont ainsi eu un effet direct, bien que temporaire, sur la confiance placée par le public dans les tribunaux. Il s'ensuit que si le système judiciaire est perçu comme une valeur refuge, sa légitimité reste fluctuante.

Les débats entourant la nomination des juges ou leur activité sont également susceptibles d'ébranler la réputation du système de justice. En matière de déontologie judiciaire, les décisions concernant le comportement des juges reposent donc essentiellement sur la confiance que le public place dans la magistrature. Aussi, le Conseil de la magistrature mesure-t-il la gravité des manquements aux



JOSSÉLYN GUILLARMOU ET SANDRA LAROCHELLE | THÉMIS (DÉESSE DE LA JUSTICE), MUSÉE NATIONAL D'ATHÈNES, GRÈCE (ENTRE 1860 ET 1910), LC-DIG-STEROE-IS25861

devoirs déontologiques imposés aux juges en fonction de leur impact sur l'image de la magistrature. Il s'agit d'une question d'acceptabilité sociale. Les critères qui fondent l'évaluation de ce qui est acceptable ou non varient ainsi d'une période à l'autre en fonction des attentes qu'on suppose être celles du public. Si l'arrestation d'un ou d'une juge pour conduite en état d'ébriété méritait une réprimande au début des années 1990, elle conduirait aujourd'hui à une demande en destitution.

La nécessité d'entretenir la confiance du public exige par extension que l'évaluation du comportement des juges soit l'objet d'une plus grande transparence. On fait ici référence aux exigences de la déontologie judiciaire. À cet effet, le Conseil de la magistrature du Québec publie systématiquement ses décisions sur son site Web.

Sortir de la culture du secret s'impose d'autant plus que, l'accession à la magistrature étant établie par voie de nomination publique, la fonction de juge n'est pas élective et exige de ses titulaires une rectitude de comportement conforme à leur statut. Aussi, au-delà de leurs seules compétences juridiques, la sélection des juges porte sur les aptitudes des candidats et des candidates à remplir leur fonction.

**La nécessité d'entretenir la confiance du public exige par extension que l'évaluation du comportement des juges soit l'objet d'une plus grande transparence**

Aujourd'hui, d'autres considérations sont associées à la légitimité du corps des juges. On pense notamment à la représentativité et à la diversité d'origine de la magistrature. Cette exigence a d'abord concerné la présence de femmes sur le banc, si bien que la majorité des juges du Québec est aujourd'hui composée de femmes. Elle touche également aussi une grande variété de référents identitaires fondés, notamment, sur l'origine, la diversité ethnique et linguistique ou la diversité d'orientations sexuelles, sinon l'identité de genre, exigences que seule la diversité des profils étudiants admis en faculté de droit peut assurer, du moins à moyen terme. En contrepartie se pose la question de savoir si cette diversité est susceptible de modifier la nature de la décision judiciaire.

À propos de l'auteur :

**Pierre Noreau**, président de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) et professeur titulaire au Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal



# Elles ont défoncé des portes

Le 14 décembre 1961, Marie-Claire Kirkland devenait la première femme élue à l'Assemblée législative du Québec, un peu plus de 20 ans après l'adoption de la Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Dans cet extrait d'un entretien réalisé par Josselyn Guillarmou et Sandra Larochelle pour *L'état du Québec 2024*, cinq pionnières et « premières » en politique parlent de représentation, d'avancées et de ce qu'il reste à faire pour la défense des intérêts féministes et intersectionnels au Québec et ailleurs dans le monde.

KATERI CHAMPAGNE JOURDAIN,  
MARLENE JENNINGS, AGNÈS MALTAIS,  
MANON MASSÉ ET FRANCINE RUEST-JUTRAS  
COAUTRICES DE L'ÉTAT DU QUÉBEC 2024

**Quelle posture avez-vous adoptée dans un milieu politique dominé par les hommes où vous étiez les seules femmes, mais aussi soit la seule femme noire, la seule femme ouvertement lesbienne ou la seule femme autochtone ?**

**Agnès Maltais :** Je pense qu'on a toutes eu une posture très volontaire. C'est par volontariat que les femmes y sont arrivées. On a toutes été des « premières », mais pour s'imposer il a fallu donner un coup de collier. Je me rappelle, en 1994, avoir fait toute une histoire au Parti québécois parce qu'on s'était rendu compte que le parti ne présentait que des hommes universitaires de 60 ans et plus, un modèle classique qui nous excluait. Alors, avec une dizaine de femmes, on s'est réunies un soir dans un bar, on a pris une bière, et on a décidé qui allait se présenter dans la gang. Comme j'étais une grande gueule habituée à parler au nom de groupes, avec une certaine notoriété comme femme de théâtre, on a convenu que ce serait moi qui me présenterais. J'ai perdu cette investiture, mais gagné la suivante.

**Manon Massé :** C'est un peu ce qui s'est passé pour moi aussi, le geste de volontariat dont parle Agnès. On ne trouvait pas de femme qui voulait se présenter, alors j'y suis allée. Même chose quand je suis devenue co-porte-parole de Québec solidaire. Françoise David a pris la sage décision de se retirer en 2017 au lieu de « casser », comme elle a dit. J'étais la seule autre femme élue du parti, alors j'ai pris l'intérim. On le sait, les femmes ont un engagement millénaire pour leurs communautés et leur environnement proche. On est aussi porteuses de visions, mais le milieu politique n'a pas souvent pris la peine d'écouter ce que les femmes ont à dire. Quand je parle autour de moi, j'ai beau être dans un parti féministe, des fois je vois qu'ils ont du mal à comprendre qui je suis, ma vision, mon utopie. Moi, j'opère avec mon intelligence intuitive et je me suis affirmée telle que je suis. Évidemment, ma moustache a dérangé, mais elle m'a permis d'avoir mon moment d'affirmation. Au départ, les médias n'en parlaient pas ouvertement parce qu'ils ne savaient pas quoi faire avec ça. Sur les réseaux sociaux, on disait que je ne savais pas ce que c'était qu'une esthéticienne... Il a fallu qu'une journaliste courageuse, Judith Lussier, me pose vraiment la question. Ça a été pour une moi l'occasion de faire un *statement* politique : j'ai une moustache et je l'assume. Ça fait 30 ans que je travaille avec les femmes, que je leur dis qu'elles sont belles comme elles sont et ce n'est pas vrai que je vais changer parce que je fais de la politique. Après ça, j'ai senti que quelque chose avait changé.

**Kateri Champagne Jourdain :** Je viens d'une communauté innue dont l'évolution s'est faite en grande partie par un mode de vie nomade où les femmes occupaient une place centrale dans l'organisation sociétale. Pourtant, quand le système politique autochtone



JOSSLYN GUILLARMOU ET SANDRA LAROCHELLE | CARIATIDES DE L'ÉRECHTHÉION (1921).  
COLLECTION DE LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE (LA BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS), LC-DIG-ANRC-14643

« On est [...] porteuses de visions, mais le milieu politique n'a pas souvent pris la peine d'écouter ce que les femmes ont à dire »

actuel s'est mis en place, il a été influencé par ce qui existait au fédéral et au provincial, et les responsabilités politiques revenaient davantage aux hommes. Quand j'ai commencé à travailler au sein de mon conseil de bande, j'ai vite compris que je devais être solide dans mes positions. En fait, je pense que tout mon parcours m'a préparée à conserver cette posture-là. Quand j'ai intégré différents conseils d'administration, dont ceux du Mouvement Desjardins et de la Chambre de commerce de Sept-Îles, je me suis retrouvée sans modèle identitaire en quelque sorte devant moi et je pense que c'est ce qui me motivait. Je me disais : « On devrait être là pour influencer, pour faire connaître et comprendre nos réalités, pour amener des

changements positifs dans la société ! » Je me suis donc toujours impliquée avec une attitude constructive et rassembleuse, assise autour de la table avec les autres. C'est essentiel d'avoir cette attitude pour faire changer les choses, pour guérir les blessures du passé et pour préparer le futur. Parmi les femmes autochtones influentes, il y a des militantes, il y en a qui travaillent à la transmission et à la préservation de nos cultures, il y a celles qui vont aller vers l'enseignement, la santé et les services sociaux, et peu importe la voie empruntée, peu importe la forme de leur engagement, elles ont toutes un apport significatif. Dans mon cas, c'est par la politique et le développement économique que j'ai choisi d'apporter du changement.

**Francine Ruest-Jutras :** Quand je me suis présentée à la mairie en 1987, le conseil était très politisé, très partisan. Mon adversaire avait décidé de former un parti politique municipal. Moi je voulais dépolitiser tout ça. J'avais une image de péquiste portée surtout sur la culture, mon adversaire était un libéral notoire qui venait du milieu des affaires. Alors je suis allée chercher un agent officiel qui était un homme d'affaires prospère pour envoyer le message que je pouvais gérer efficacement une ville. J'ai constitué une équipe très diversifiée avec des gens de tous les milieux, ce qui permettait de ratisser très large. J'avais même recruté le président des jeunes libéraux. C'a été une grosse campagne. J'ai présenté un programme solide et les gens m'ont fait confiance. Ensemble, on a changé l'image de Drummondville et effectué un virage économique extraordinaire qui a été maintes fois cité en exemple.

**Marlene Jennings :** Dans le contexte qui a été le nôtre, je pense qu'organiser notre propre système a été décisif. On ne pouvait pas compter sur ce qui existait. Dans mon cas, plusieurs dirigeants du Parti libéral du Canada avaient décidé que j'allais être candidate à Saint-Lambert et que le premier ministre Jean Chrétien allait me nommer. Moi, toute mon implication communautaire s'était faite à Montréal, et notamment à Notre-Dame-de-Grâce. Alors, quand la circonscription s'est libérée, c'est là que j'ai voulu me présenter. Mais ça ne faisait pas l'affaire du parti qui ne voulait plus me nommer... Certes, ils voulaient présenter une femme, mais ce n'était pas moi. Je me suis organisée avec des amis de tous les horizons, du Nouveau Parti démocratique, du Bloc québécois, du Parti conservateur, et j'ai gagné une nomination, puis les élections. Tout au long de ma carrière, je me suis efforcée de composer avec ma réalité en tant que femme, et d'aller au-delà de la réalité des hommes. Et puis j'ai aussi compris toute l'importance de se soutenir entre femmes, de développer notre *empowerment* et d'ouvrir des portes aux jeunes femmes en politique.

À propos des autrices :

**Kateri Champagne Jourdain**, députée de Duplessis (Coalition avenir Québec), ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

**Marlene Jennings**, C.P., députée de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine de 1997 à 2011 (Parti libéral du Canada), avocate à la retraite

**Agnès Maltais**, députée de Taschereau de 1998 à 2018 (Parti québécois), ministre de la Culture et des Communications de 1998 à 2001, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse de 2001 à 2002, ministre déléguée à l'Emploi de 2002 à 2003, ministre responsable de la Condition féminine, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre du Travail de 2012 à 2014

**Manon Massé**, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques (Québec solidaire) et co-porte-parole de Québec solidaire de 2017 à 2023

**Francine Ruest-Jutras**, mairesse de Drummondville de 1987 à 2013 et présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de 2002 à 2004

**Josselyn Guillarmou et Sandra Larochelle**, codirecteur et codirectrice de L'état du Québec 2024

## Des inégalités enracinées

Le Québec a beau pouvoir se vanter d'être l'une des sociétés les moins inégalitaires en Amérique du Nord en ce qui concerne la distribution des richesses, la situation est loin d'être parfaite. Les inégalités de richesse accumulées demeurent élevées. Et les plus démunis ont été frappés de plein fouet par la hausse du coût de la vie. Dans cet extrait d'un texte publié dans *L'état du Québec 2024*, la journaliste Clémence Pavic établit un parallèle entre l'accroissement des inégalités, le manque de représentativité des personnes élues et la baisse de confiance dans le système démocratique.

CLÉMENCE PAVIC  
COAUTRICE DE L'ÉTAT DU QUÉBEC 2024

Il faut le dire d'emblée : le Québec est l'une des sociétés en Amérique du Nord où les inégalités de revenus, après impôts et redistribution de l'État, sont les plus faibles. Un héritage de la Révolution tranquille, qui nous a légué un fort État-providence. [...]

[S]i l'on tient compte des inégalités de revenus après impôts et transferts [des années 1970 à nos jours], on se rend compte que [...] les politiques sociales et fiscales fonctionnent pour atténuer les inégalités de revenus. [...]

Mais cela ne dit pas tout. Cela ne rend pas compte, par exemple, des inégalités de richesse ou de patrimoine — c'est-à-dire du capital qui se transmet de génération en génération et qui s'accumule.

Au Québec, comme ailleurs dans le reste du Canada, les inégalités de richesse sont bien plus importantes que celles de revenus. [...]

En 2019, l'actif moyen des 20 % les plus riches s'élevait en moyenne à 1,4 M\$, tandis

que l'avoir net des 20 % les plus pauvres était de -364 \$.

Il y a aussi les inégalités face à la hausse du coût de la vie ces dernières années. Les ménages à bas revenus ont été bien plus affectés par la flambée des prix que ne l'ont été ceux en haut de l'échelle. [...]

**Distance gouvernants et gouvernés**

Les difficultés économiques se sont amoncelées dans les dernières années : l'inflation a asséné un coup au pouvoir d'achat des ménages, la poussée des taux d'intérêt a pris à la gorge des propriétaires d'habitation, la hausse des loyers a quant à elle fragilisé la situation des locataires.

Dans ces circonstances, au printemps 2023, une grande partie des Québécois et des Québécoises — trois quarts d'entre eux, selon un sondage Léger — a mal digéré que les députés de l'Assemblée nationale s'accordent eux-mêmes une augmentation salariale de 30 %, alors que le reste de la population n'a pas le privilège d'en décréter autant.

VOIR PAGE 4 : INÉGALITÉS



Avec Dominique Anglade, Lysa Bélaïcha, Mona Belleau, Sarah Bigras, Mishka Caldwell-Pichette, Alexandre Cloutier, Étienne Decelles, Camille Esther Garon, Ruba Ghazal, Marc Jeannotte, Marouane Joundi, Amélie Laframboise, Widia Larivière, Sébastien Lemire, Maude Léonard, Laurent Levesque, Bianca Annie Marcelin, Maude Massicotte, André-Yanne Parent et Cathy Wong.

Photos de Valérie Dubuc.

20 portraits pour célébrer les 20 ans de l'Institut du Nouveau Monde.

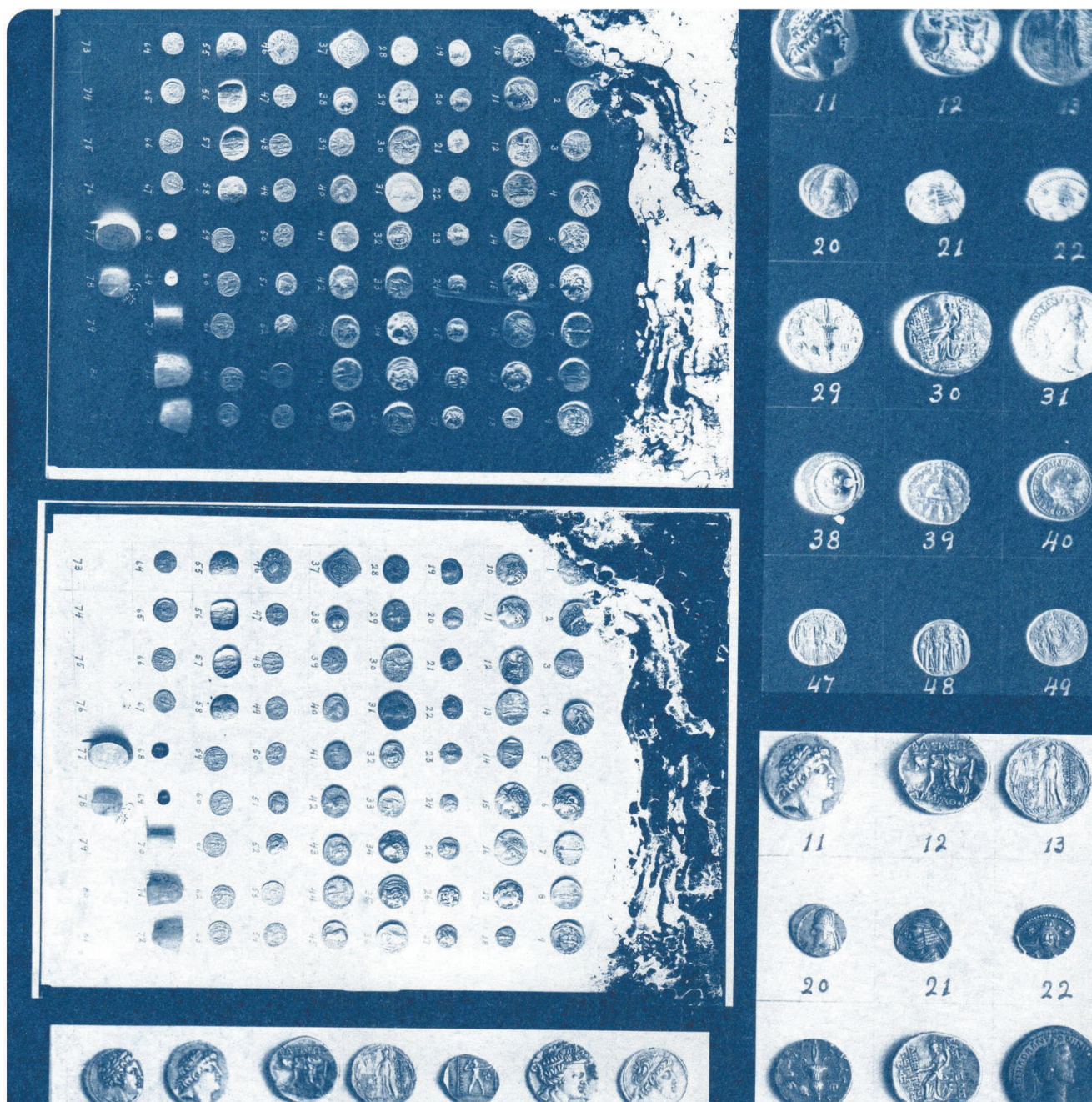
[inm.qc.ca/visages-engagement/](http://inm.qc.ca/visages-engagement/)

INM INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

Avec le soutien de :  
Fondation Lucie et André Chagnon

Les visages de l'engagement





JOSSÉLYN GUILLARMOU ET SANDRA LAROCHELLE | PIÈCES DE MONNAIE ANTIQUES, COLLECTION MATSON (LA BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS), LC-DIG-MATPC-09925

# Des voix sous-représentées

## INÉGALITÉS

SUITE DE LA PAGE E 3

Malgré la grogne populaire, le projet de loi a tout de même été adopté, faisant passer le salaire de base des députés de 101 561 \$ à 131 766 \$ — les écartant un peu plus de la réalité du reste de la population.

Avec 100 000 \$ de revenu annuel avant impôt, un parlementaire faisait partie des 10 % de Québécoises et Québécois aux plus hauts revenus, selon les données de 2021 de Revenu Québec. À 130 000 \$, celui-ci intègre le club des 5 %.

C'est, entre autres, la différence avec le traitement réservé à l'ensemble du personnel du secteur public qui a fait réagir alors que, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives, le gouvernement propose des hausses de 9 % sur cinq ans. [...]

### L'élite politique et économique aux commandes

Les personnes en position de gouverner ont-elles de la difficulté à se mettre dans les souliers de ceux et celles qui les ont élues ? En mai dernier, l'Institut de recherche et d'informa-

tions socioéconomiques (IRIS) s'est adonné à un exercice intéressant : comparer la composition socioprofessionnelle des conseils des ministres, au fil des quatre derniers gouvernements.

Résultat : les classes moyenne et populaire sont très peu représentées, observent les auteurs de l'analyse, Philippe Hurteau et Guillaume Tremblay-Boily. En revanche, les profils issus du milieu des affaires, du privé, du droit ou des communications dominent.

**En 2019, l'actif moyen des 20 % les plus riches s'élevait en moyenne à 1,4 M\$, tandis que l'actif net des 20 % les plus pauvres était de -364 \$.**

Au sein des quatre derniers gouvernements au Québec, on ne retrouve « aucune travailleuse d'entrepôt, aucun préposé aux bénéficiaires, aucune chauffeuse d'autobus et aucun employé de commerce de détail », ont constaté les chercheurs, pas plus que « de technicien de laboratoire,

d'adjoindé administrative ou de mécanicienne ». [...]

En bref, les inégalités socioéconomiques se traduisent au sein de l'élite politique aux commandes.

Or, les gouvernements auraient tort de faire abstraction des inégalités, tant leur coût est grand, rappelle le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz dans son livre *Le prix de l'inégalité : comment la société divisée d'aujourd'hui met en danger notre avenir* (2012). Il y décrit comment les inégalités de richesse brident la croissance, fragilisent la cohésion sociale et font douter les citoyennes et citoyens de la démocratie.

« Le prix de l'inégalité, c'est la détérioration de l'économie, qui devient moins stable et moins efficace, avec moins de croissance, et la subversion de la démocratie. Mais ce n'est pas tout : puisqu'il est flagrant que notre système économique ne peut rien pour la plupart des citoyens et que notre système politique est sous la coupe des intérêts d'argent, la confiance dans notre démocratie et dans notre économie de marché va s'éroder [...], » écrivait l'économiste américain.

À propos de l'autrice : **Clémence Pavic**, journaliste, *Le Devoir*

# À lire dans *L'état du Québec 2024*

*L'état du Québec 2024* réunit une quarantaine d'autrices et d'auteurs qui, chaque jour, prennent le pouls de la démocratie québécoise, l'incarnent concrètement et proposent différentes manières de participer à la vie de la cité. En plus des extraits publiés dans ce cahier, voici un aperçu de ce que vous y trouverez.

### Avis de vigilance démocratique

— Malorie Flon

### Sondage

Des Québécoises et Québécois « assez » satisfaits de leur démocratie  
— Alain Giguère

### Participation électorale

Repenser la Loi électorale du Québec  
— Jean-François Blanchet

### Représentation politique

L'Assemblée nationale du Québec en spectacle  
— Powen-Alexandre Morin

### Gouvernance autochtone

La place des femmes autochtones du Québec en politique et dans les sphères décisionnelles  
— Marjolaine Étienne

### Recherche

Diffuser les sciences dans l'appareil gouvernemental  
— Rémi Quirion et Mathieu Ouimet

### Transparence et éthique

Lobbyisme : une méfiance légitime ?  
— Stéphanie Yates

### Accès à l'information

Une démocratie tributaire d'une réelle transparence  
— Marie-Ève Martel

### État de droit

État d'urgence et situations de crise : la démocratie en eaux troubles  
— Évelyne Jean-Bouchard et Dave Guénette

### Urgence climatique

En crise climatodémocratique : comment (dés)amorcer une bombe à retardement  
— Josselyn Guillarmou

### Participation publique

45 ans de démocratie participative au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
— Marie-Hélène Gauthier, Shirley Bishop et Sylvie Mondor

### Transports

La mobilité durable, un vecteur essentiel d'équité sociale et de justice environnementale  
— Sarah V. Doyon et Marie-Soleil Gagné

### Économie

Vers une démocratie économique  
— Miriam Fahmy et Tabata Barthoulot

### Dialogue social

Le Québec, une société plus résistante que d'autres à la polarisation ?  
— Leïla Copti

### Engagement jeunesse

Jeune, femme, maïresse : une anomalie au sein de la démocratie québécoise ?  
— Isabelle Lessard

### Vivre-ensemble

L'expérience de la lutte contre le racisme et les discriminations systémiques à la Ville de Montréal  
— Bochra Manaï

### Immigration

Renforcer la participation immigrante au Québec  
— Adèle Garnier

### Handicap et inclusion sociale

Pourquoi le Québec n'arrive-t-il pas à mettre en place une société égalitaire pour les personnes en situation de handicap ?  
— Sylvain Le May

### Éducation

Garder le cap sur l'équité en éducation au Québec : mythe ou réalité ?  
— Marie-Odile Maignan et Julie Larochelle-Audet

### Philanthropie

Pourquoi mobiliser la philanthropie pour défendre la démocratie ?  
— Karel Mayrand

### Cultures autochtones

Décoloniser le musée pour ouvrir les esprits  
— Anne Eschapaspe, Johanne Lamoureux, Jonathan Lainey et Ghislain Picard

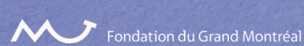
Ce cahier spécial a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, relevant du marketing. La rédaction du *Devoir* n'y a pas pris part.

# L'état du Québec

## Quel avenir pour la démocratie ?

En librairie et en ligne dès maintenant

Lancement le 24 novembre à 17 H 30, au Musée McCord Stewart



etatduquebec.com

INM INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

